

Des services de broyage gratuits pour moins de déchets

Toulouse Métropole s'engage pour limiter l'impact des déchets produits par les ménages sur l'environnement dans le cadre d'un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Les déchets végétaux sont concernés !



Depuis le 1^{er} juillet, broyer vos déchets végétaux devient facile et gratuit

Les déchets végétaux sont le résultat de la taille de haies, de la tonte de votre pelouse, du ramassage de feuilles ou de branches mortes... Pour les réduire et vous aider à les réutiliser, Toulouse Métropole propose des services de broyage gratuits adaptés aux différentes situations : prêt de broyeur individuel, service de broyage à domicile ou opérations ponctuelles de broyage dans les communes. Par ailleurs, en partenariat avec des associations locales, des formations gratuites pour vous aider à réduire et réutiliser vos déchets végétaux au jardin sont organisées dans les communes de la Métropole.

Broyer, la solution pour nourrir et protéger votre jardin

Grâce au broyage, vous obtenez un engrais naturel gratuit qui rend la terre de votre jardin plus riche. Les végétaux broyés permettent également de moins arroser et de moins entretenir votre jardin : une fois mis au sol, ils forment un paillage et offrent une protection naturelle contre la sécheresse en été, le froid en hiver, les nuisibles, les maladies, la pousse d'herbes non souhaitées, etc.



Flashez-moi pour tout savoir sur l'évolution du service de collecte des déchets végétaux

Comment faire pour bénéficier des aides de la collectivité ?

- Demande en ligne sur metropole.toulouse.fr : Mes démarches > Catégorie : propreté, déchets > faire une demande de broyage de déchets végétaux
- Renseignements au 0800 201 440 (appel gratuit)
- Accompagnement à la démarche dans les **Maisons Toulouse Services**
- Retrouvez le **calendrier des formations** sur metropole.toulouse.fr : Mes démarches > Catégorie : propreté, déchets > Demander une formation pour réduire et réutiliser ses déchets végétaux

2025-2030 : ensemble, réduisons nos déchets !

Depuis mars dernier, Toulouse Métropole mène une concertation publique pour l'élaboration de son futur Programme de réduction des déchets (2025-2030). Après une période de co-construction avec les habitants et les acteurs du territoire, Toulouse Métropole soumet à consultation du public, du 10 au 31 octobre, son nouveau plan d'action.



Du 10 au 31 octobre, participez et donnez votre avis sur jeparticipe.metropole.toulouse.fr

Au cœur de votre quotidien

toulouse
métropole